

Règlement de la manifestation MILOTRAIL 2023 :

Ce présent règlement doit être accepté par chaque participant.

1-Participation

Courses ouvertes à toute personne âgée de plus de 16 ans
Epreuve du 20,4km (D+750) à partir de la catégorie Espoir
Epreuve du 11km (D+260) à partir de la catégorie Cadet
Epreuve du 4 km (D+100) à partir de la catégorie Minime
Epreuve du 1,5 km à partir de la catégorie Benjamin

Coureur non licencié : => produire un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition daté de moins d'un an. Ce document sera conservé en original ou en copie en tant que justificatif en cas d'accident. Aucun autre document ne pourra être accepté pour attester de la présentation du certificat médical.

Coureur licencié : => produire la copie d'une licence sportive valide délivrée par la FFA. Attention les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et découverte,...) ne sont pas acceptées.

En cas d'inscription en ligne, scanner le certificat médical ou renseigner le N° de la licence. Pour les inscriptions le jour même, le certificat médical dématérialisé ne sera pas accepté. Prévoir un document papier.

Une autorisation parentale est requise pour les mineurs (voir bulletin d'inscription).

Les inscriptions sont fermes et définitives.

Aucun remboursement ne sera effectué.

2- Départ et arrivée

- Circuits adultes 11km et 20,4km
Retrait des dossards et puces à partir de 7h30 dans la zone de départ
Clôture des inscriptions à 8H30.
Départ à 9H00 pour les 20,4km
Départ à 9h15 pour les 11km
- Circuit allure libre 5 km non chronométré
Autorisation parentale requise pour les mineurs (voir bulletin d'inscription)
Clôture des inscriptions à 9H
Départ 9h20

3-Ravitaillement

Il s'agit d'une épreuve en autosuffisance partielle, l'organisation prévoit 1 ravitaillement + 1 collation à l'arrivée pour la distance de 11 km, 2 ravitaillements + 1 collation à l'arrivée pour la distance de 20,4 km, 1 collation à l'arrivée pour les 5 km

4-Sécurité

Des signaleurs officiels organiseront la sécurité aux croisements de route. Les concurrents devront impérativement respecter le code de la route et faire preuve de vigilance.

Tout abandon devra être signalé.

Une équipe de secouristes assurera l'assistance médicale.

5-Respect de l'environnement

Des poubelles seront à disposition des coureurs aux points de ravitaillement.
Les coureurs sont invités à apporter leur gobelet.
Il est interdit de jeter vos déchets sur le parcours de la course.

6-Assurance

Les organisateurs ont souscrit une assurance, mais chaque coureur devra être couvert par une assurance responsabilité civile personnelle.
Les organisateurs ne peuvent être en aucun cas tenus responsables en cas d'accident, de défaillance consécutive à un mauvais état de santé ou une préparation insuffisante.

7-Récompenses aux coureurs

Les 3 premiers hommes et 3 premières femmes au scratch sur les courses 11km et 20km.
Le premier homme et la première femme de chaque catégorie/Regroupements ci-dessous :

JUNIOR – ESPOIR - SENIOR – M0+M1 – M2+M3 – M4+M5 – M6+M7 – M8+M9

Les récompenses ne sont pas cumulables

Notre course participe au Challenge des Monts du Lyonnais

9-Catégories d'âge

POUSSINS U12 : 2012-2013 (1,5 KM)
BENJAMINS U14 : 2010-2011 (1,5 KM)
MINIMES U16 : 2008-2009 (jusqu'à 4km)
CA cadets : 2006-2007 (jusqu'à 11 Km)
JU juniors : 2004-2005 (jusqu'à 11 Km)
ES espoirs : 2001-2003
S Seniors : 1989-2000
Masters : 1988 et avant

Les Catégories d'âge 2023
(valable jusqu'au 31 août 2023, ces catégories changeront le 1er septembre 2023)

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters	VE	1988 et avant
Seniors	SE	1989 à 2000
Espoirs	ES	2001 à 2003
Juniors	JU	2004 et 2005
Cadets	CA	2006 et 2007
Minimes	MI	2008 et 2009
Benjamins	BE	2010 et 2011
Poussins	PO	2012 et 2013
École d'Athlétisme	EA	2014 à 2016
Baby Athlé	BB	2017 et après

10-Droit à l'image

Les coureurs, en s'inscrivant au Milotrail, abandonnent leur droit à l'image et autorisent les organisateurs à utiliser toutes les images prises pendant la course.

11-Modification du règlement

Les organisateurs se réservent le droit d'apporter des modifications au règlement, et aux circuits à la suite de tout événement imprévu et indépendant de leur volonté.

12-Acceptation du règlement

L'engagement d'un coureur entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Bon pour accord,

« Le coureur »